

ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux a pour objet de décrire l'état de la parcelle, de la place de dépôt et/ou des accès au chantier forestier. Réalisé avant et après le chantier, il a pour but de constater d'éventuelles dégradations qui nécessiteraient une intervention réparatrice.

Cet état des lieux peut être établi à l'initiative de l'une des parties suivantes :

- propriétaire ou son représentant,
- exploitant forestier,
- entreprise ou entrepreneur de travaux forestiers,
- transporteur de bois,
- mairie ou gestionnaire de voiries.

À défaut de retour avant le début des travaux, les parties réceptrices sont réputées en accepter la teneur.

Il peut être établi contradictoirement et conjointement, à l'occasion d'une visite commune ou par l'une des parties et adressé pour notification aux autres parties qui doivent le retourner avant le début des travaux après d'éventuelles remarques complémentaires et acceptation (cet envoi peut être fait en recommandé avec AR).

Le document doit indiquer les informations nécessaires à la localisation du site, à l'identification des intervenants et à leurs acceptations formelles :

- Commune,
- Références de la parcelle,
- Nom du propriétaire ou de son représentant,
- Raison sociale de l'entreprise et nom de son représentant,
- Nature des travaux,
- Bon pour acceptation.



Il doit décrire aux mieux l'état des parties de la propriété qui est concernée par l'intervention des entreprises et signaler les difficultés et les risques particuliers que ces dernières sont susceptibles de rencontrer.

Etat :

- Des chemins d'accès
- Des parcours de vidange
- Des bordures de parcelles
- Des places de dépôts
- Des fossés
- Des bornes
- Des clôtures
- Des peuplements à respecter
- De toutes les autres singularités propres à la spécificité du chantier concerné et au respect des contraintes de gestion durable (Captage d'eau, cours d'eau, Natura 2000, ...)

Des photos peuvent accompagner cet état des lieux pour en améliorer l'interprétation.

Pour plus d'information, rendez-vous sur :

www.fibois-cvl.fr

02 38 41 80 06

contact@fibois-cvl.fr